



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves et programmes

Question écrite n° 132006

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur les stages en entreprise effectués par les élèves du secondaire. Les stages effectués par les élèves du secondaires sont très importants pour les jeunes car, pour beaucoup d'entre eux, ce stage est l'occasion d'un premier contact avec le monde de l'entreprise et peut à ce titre être déterminant pour leur future orientation. Or, très souvent, le bouche-à-oreille ou les relations des parents sont à l'origine du choix de l'entreprise dans laquelle le jeune fera son stage. Cette situation est donc perfectible. C'est la raison pour laquelle la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a récemment proposé de faire établir par les rectorats et les organisations patronales une base d'information régionale destinée à permettre à tout élève du secondaire de trouver un stage en entreprise. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132006

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2945

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)